

Réserve aquatique de l'Estuaire-de-la- Rivière-Bonaventure

UN DES PLUS IMPORTANTS MILIEUX HUMIDES CÔTIERS DE LA GASPÉSIE



Un estuaire d'une étonnante diversité!

Le delta de la Rivière Bonaventure constitue un complexe estuarien exceptionnel qui offre une grande diversité d'habitats à la faune et à la flore. Influencé par le flux et le reflux des marées, par l'eau douce et l'eau salée, par les périodes de crue et d'étiage et par l'alternance des saisons, l'estuaire forme un écosystème extrêmement dynamique où de nombreuses espèces trouvent un milieu propice à leur alimentation ou à leur reproduction. Selon leurs besoins particuliers, ces espèces utilisent le milieu aquatique, les îles ou encore l'un ou l'autre des milieux humides présents : marais, marécages ou tourbières.

La vie foisonne dans l'estuaire!

Saviez-vous que la rivière Bonaventure est l'une des plus importantes frayères d'épuration au-en-plein de la région? On y trouve aussi le saumon Atlantique et l'omble de fontaine. Quant aux îles, elles abritent trois plantes menacées ou vulnérables du Québec, dont le géoprinos à blanc, variété de Maconin, et l'estér d'Amicosti, qui est traversée à l'échelle mondiale.



Ministère de l'Environnement et de la Faune
www.mdeq.gouv.qc.ca

Première réserve aquatique du Québec

Le 13 avril 2005, la réserve aquatique de l'Estuaire-de-la-Rivière-Bonaventure a obtenu, en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, un statut permanent de protection du gouvernement du Québec. Elle couvre 380,4 hectares de rivières, de terre et de mer. Une réserve aquatique est un territoire spécifiquement consacré à la protection de la biodiversité du milieu aquatique et des milieux humides et terrestres adjacents.

Protéger un milieu exceptionnel!

Comment cette aire protégée contribue-t-elle à préserver l'estuaire, les animaux qui le fréquentent et la flore qu'on y retrouve? Sur la flèche littorale appelée « Ile aux Pirates », seules les activités éducatives et récréatives ayant peu d'impact sur le milieu naturel sont permises (par exemple la marche, la baignade et l'observation des oiseaux). Par contre, sur les îles de l'estuaire, toute activité humaine est à éviter afin de préserver les espèces floristiques menacées ou vulnérables qu'on y retrouve, celles-ci étant très sensibles au piétinement. En fait, l'importance de ces îles pour la conservation de la biodiversité est telle qu'elles ont été désignées « habitat floristique du Baschaux-de-Bonaventure » et qu'elles sont également protégées en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Aidez-nous à protéger ce milieu naturel!

Pour plus de détails au sujet de cette réserve aquatique ou pour en savoir davantage sur les activités qui y sont permises ou interdites, consultez son plan de conservation sur le site Web du Ministère au :

www.mdeq.gouv.qc.ca/Bonaventure, 1-800-561-0515

